

Rouen, le 23 mai 2019

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**Le Comité des banques FBF de Normandie et la CCI Rouen métropole  
concluent un partenariat pour renforcer  
l'accompagnement des TPE et PME**

Edouard Giry-Deloison, Secrétaire du Comité des banques FBF de Normandie, et Vincent Laudat, Président de la CCI Rouen métropole, signent jeudi 23 mai un partenariat pour renforcer leurs initiatives respectives en faveur de l'accompagnement des TPE et des PME.

Les TPE/PME constituent la majorité des entreprises et sont essentielles pour l'économie, la croissance et l'emploi. La culture financière des entrepreneur(e)s est un des facteurs-clé pour leur pérennité et leur développement.

C'est pourquoi le Comité des banques FBF de Normandie et la CCI Rouen Métropole souhaitent accroître la coordination de leurs actions, les connaissances mutuelles et les relations sur leur territoire. Cette démarche s'inscrit dans le cadre du partenariat national signé en 2016 entre la Fédération bancaire française et CCI France.

**Quatre axes pratiques**

Dans le cadre de cette convention, 4 actions concrètes pour les TPE/PME seront menées :

- améliorer la connaissance mutuelle entre les banquier(e)s et les conseiller(e)s CCI sur le terrain ;
- diffuser aux conseiller(e)s accompagnant les entrepreneur(e)s des sources d'informations pratiques sur le financement des TPE/PME comme : [lesclesdelabanque.com](http://lesclesdelabanque.com), [aveclespme.fr](http://aveclespme.fr), [cci.fr](http://cci.fr) et [les-aides.fr](http://les-aides.fr) ;

- participer à la sensibilisation des conseiller(e)s CCI concernant les thématiques bancaires (par exemple : la gestion du besoin de trésorerie, le financement court terme...)
- élaborer en commun des outils d'informations pratiques destinés aux entrepreneur(e)s : guides, vidéos, conférences...

### **Le financement des TPE/PME : priorité numéro 1**

Au niveau national, dans un contexte d'accès au crédit et de taux favorables à la réalisation de leurs projets, les TPE/PME bénéficient en France de la moitié des crédits mobilisés aux entreprises, soit 428,5 milliards d'euros d'encours. La croissance de ces crédits accélère avec + 7,1% sur un an à fin mars 2019, celle aux TPE atteignant + 9,1%<sup>1</sup>.

En Seine-Maritime, ce sont 12,7 milliards d'euros d'encours de crédits qui sont mobilisés pour l'ensemble des entreprises<sup>2</sup>.

Edouard Giry-Deloison souligne : « *Pour un chef d'entreprise qui a un projet, le premier réflexe est de rencontrer son banquier. Les conditions sont réunies pour trouver le financement adapté : des crédits en croissance, un accès et des taux très favorables. C'est le moment d'investir !* »

Vincent Laudat précise de son côté « *Cette convention de partenariat territorial, qui décline celle signée par CCI France et la Fédération nationale du secteur bancaire, s'est voulue pragmatique notamment par la mise en complémentarité de nos outils et l'organisation concertée de séances d'informations au profit des entreprises.* »

### **CONTACTS**

Estelle Chalmé – CCI Rouen Métropole – Tél : 02 35 14 37 89 – [estelle.chalme@normandie.cci.fr](mailto:estelle.chalme@normandie.cci.fr)

Jenny Sensiau – FBF – Tél : 01 48 00 50 52 - [FBFservicedepresse@fbf.fr](mailto:FBFservicedepresse@fbf.fr)

• Suivez-nous sur Twitter  
[@FBFFrance](https://twitter.com/FBFFrance)  
[@CCIFrance](https://twitter.com/CCIFrance)

---

<sup>1</sup> Chiffres Banque de France, à fin mars 2019 pour les PME, à fin décembre 2018 pour les TPE

<sup>2</sup> Chiffres Banque de France à fin février 2019